



Contact:

Simone Hochstrasser Directrice
Association suisse des recycleurs de plastique (VSPR)

info@plasticrecycler.ch
Mobil +41 78 665 78 74

Thomas Brändli, chargé de communication
bmc marketing consulting - b-m-c.ch

thomas.braendli@b-m-c.ch
Mobil +41 79 334 3662

Communiqué de presse

le 12 juillet 2022

[Le secteur du recyclage de matières plastiques en pleine croissance](#)

La collecte de plastiques mixtes a augmenté de 19 % en 2021. Avec 4,1 kg par habitant et par an, le canton d'Uri reste dans le peloton de tête. Les plus grandes quantités de déchets plastiques ménagers (1403 t) ont été collectées dans le canton d'Argovie. Avec le nouveau « guide de recyclage », le gaspillage de matières plastiques pourra être évité.

L'association suisse des recycleurs de plastique (VSPRP) a publié son 3^e monitoring. Les entreprises de collecte suisses qui ont participé à ce suivi ont vu augmenter les quantités de plastique collectées en 2021. Près de 8594 t de déchets plastiques ont été collectées, soit 1375 t de plus que l'année précédente. L'objectif des 20 000 t nécessaire à la construction d'un centre de tri suisse est de plus en plus tangible.

Près de 94,4 % des déchets plastiques ménagers traités étaient des articles ciblés, c'est-à-dire les bouteilles en plastique, gobelets, barquettes et films d'emballage, ce qui représente une hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Les articles non ciblés tels que les bouteilles PET, le métal, le papier et le carton ainsi que les matières indésirables (batteries ou appareils électroménagers) ont représenté 5,6 % des quantités collectées. Les articles non ciblés ont été valorisés dans la mesure du possible. Dans une approche d'économie circulaire, des produits issus du recyclage de quelque 4616 t (année précédente : 3663 t) de matières collectées ont pu être fabriqués, ce qui représente une hausse de 26 %. Les déchets restants ont été thermiquement valorisés dans des cimenteries ou, dans une moindre proportion, dans des usines d'incinération d'ordures ménagères. Environ 469 t d'eau et de contenus résiduels ont en outre été éliminées.

Les déchets plastiques ménagers sont collectés dans 484 communes suisses, à domicile ou par le biais d'un distributeur du système.

En matière de quantités de déchets plastiques collectés par habitant en 2021, le canton d'Uri est une nouvelle fois en tête du palmarès avec 4,1 kg/h, suivi par les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures (3,0 kg/h), de Thurgovie (2,8 kg/h), de Nidwald (2,6 kg/h) et de Schaffhouse (2,5 kg/h).

En ce qui concerne les quantités effectives collectées dans chaque canton, le canton d'Argovie a collecté avec 1403 t le plus de matières plastiques dans le système de licence VSPR, suivi du canton de Zurich avec 1225 t et du canton de St-Gall avec 889 t.

L'association suisse des recycleurs de plastique (VSPR) s'engage pour la création d'une organisation de tri des déchets plastiques en Suisse. Elle développe de nouveaux concepts pour éviter la production de déchets et encourage toute utilisation innovante des matières recyclées. L'ASPR publie chaque année un monitoring de la branche et décerne un label aux entreprises qui documentent de manière détaillée la collecte et de la valorisation de plastiques ménagers mixtes. Dans le but de garantir une qualité de collecte et de valorisation élevée au niveau de l'environnement, de la sécurité et de la santé, l'VSPR a conçu en tant qu'organisation professionnelle une charte pour le recyclage du plastique en Suisse.

La collecte de matières plastiques est écologique si les points de collecte sont conformes aux conditions-cadres du monitoring VSPR ou s'ils sont soumis à un système de mesure similaire. Les cantons de Zurich et de Soleure recommandent ses systèmes à leurs communes.

La qualité des plastiques ménagers collectés est déterminante pour garantir l'efficacité et l'effectivité de l'économie et elle sera améliorée en continu. En collaboration avec le Forum des consommateurs, l'VSPR a publié une brochure d'information (en allemand) sur l'économie circulaire du plastique qui donne un aperçu de l'impact des déchets plastiques sur l'environnement, montre des pistes de solutions, décrit les avantages du recyclage et fournit aux consommatrices et consommateurs de précieux conseils pour la collecte de plastiques ménagers. La brochure peut être commandée auprès des partenaires de collecte ou téléchargée sur www.plastikwegweiser.ch.

L'association suisse des recycleurs de plastique (VSPR) se réjouit du nombre croissant de nouveaux membres. Les entreprises suivantes ont souhaité se faire certifier pour la première fois :

- L'association REAL Zentralschweiz (Suisse centrale ; membre depuis 2022) est la 4^e association de droit public à adhérer à l'VSPR.
- EPS Recycling Schweiz, association spécialisée dans la valorisation de polystyrène expansé (Styropor, Sagex), membre depuis 2022. Première association de recyclage avec un taux de valorisation élevé.
- Migros FCM, avec des points de collecte à Fribourg et Lausanne (membre depuis 2021)

Face au volume croissant de déchets plastiques, un système de collecte à grande échelle basé sur les exigences de qualité définies par l'VSPR est absolument nécessaire. Dans cet objectif, l'VSPR participe avec 60 autres organisations au projet « Collecte 2025 » de Swiss Recycling.

L'objectif de l'VSPR est d'ancrer durablement, dans le cadre d'un accord de branche, des directives uniformes pour un système de collecte de déchets plastiques ménagers afin de garantir une collecte écologique à long terme de ces matières en Suisse.

Le label VSPR garantit une valorisation matérielle et thermique contrôlée sur toute la chaîne de traitement. Pour que le recyclage du plastique s'inscrive dans une démarche durable et génère un avantage écologique, les organisations de collecte font l'objet d'un contrôle approfondi. L'VSPR exploite un système de collecte et de contrôle unique au sein de la branche et décerne chaque année un label de qualité. Un logo clairement reconnaissable figurant sur les sacs de collecte garantit que les déchets plastiques collectés seront recyclés par les entreprises participantes à des conditions strictes et valorisées à l'intérieur de l'Europe. L'association publie chaque année les chiffres correspondants. Un organisme de certification indépendant veille au respect des critères et contrôle les entreprises ainsi que leurs partenaires (installations de tri et de traitement) sur place. Un audit est réalisé tous les deux ans. La certification est en cours et les audits auront lieu après les vacances d'été.

Vous trouverez les chiffres détaillés du monitoring sous ce lien : <https://www.plasticrecycler.ch/monitoring/>.

L'association suisse des recycleurs de plastique (VSPR) s'engage pour la création d'une organisation de tri des déchets plastiques en Suisse. Elle développe de nouveaux concepts pour éviter la production de déchets et encourage toute utilisation innovante des matières recyclées. L'VSPR publie chaque année un monitoring de la branche et décerne un label aux entreprises qui documentent de manière détaillée la collecte et de la valorisation de plastiques ménagers mixtes. Dans le but de garantir une qualité de collecte et de valorisation élevée au niveau de l'environnement, de la sécurité et de la santé, l'VSPR a conçu en tant qu'organisation professionnelle une charte pour le recyclage du plastique en Suisse.